

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

CONSEIL D'ÉCOLE du 24 mars 2026

Présents :

Présidente : Mme MALMEZAT

Mairie : Mme JARLIER, Mme POINAS FREYDEFONT

DDEN : Mme AMBLARD

Parents d'élèves : Mme MEYER, Mme BOUIX, Mme MONIER, Mme COLOMB

Enseignants : Mme MAILHES, Mme VALLES, M. LEOTY, Mme NICOLAS, Mme PASSAT, Mme GIBELIN, Mme SEZILLE, Mme PARILLAUD

Excusés : M. CANIVENQ (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme MAREMBERT (RASED),

INTRODUCTION :

- Bienvenue aux nouvelles représentantes de la municipalité

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :

1 – Effectifs et répartitions :

158 élèves sont actuellement inscrits dans l'école.

Répartitions : 37 CP, 30 CE1, 31 CE2, 25 CM1 et 35 CM2.

Les inscriptions CP auront lieu en mai 2026. Un tableau de rendez-vous sera proposé en maternelle. Les parents pourront ainsi s'inscrire et éviter l'attente lors de l'inscription dans l'école. Pour rappel, il faut d'abord inscrire les futurs CP en mairie, celle-ci fera alors parvenir, à l'école, un certificat d'inscription.

2- Sécurité et hygiène à l'école :

- Sécurité : un exercice intrusion a eu lieu mardi 21 janvier en présence de Mme Jourdy. Déroulement selon le protocole prévu : la classe s'enferme et se cache sous les tables, en silence, durant 5-6 mn.

4 - Fonctionnement et état de la coopérative scolaire :

- Les commandes de photos en ligne ont laissé un bénéfice de 795€ pour 2382 € de ventes. Nous avons actuellement 2750€ sur le compte de l'OCCE, avec lequel nous pouvons acheter des petits suppléments de fournitures, des supports pédagogiques, du petit matériel en cours d'année ou aider au financement des sorties en cas de difficulté des familles.

5 – Evaluation d'école :

L'auto-évaluation d'école, présentée lors du 1^{er} conseil, s'est déroulée durant le 1^{er} trimestre et a impliqué différents acteurs. L'évaluation externe composé d'une Inspectrice et d'un directeur d'école, a eu lieu vendredi 12 décembre. Cette journée a permis la visite des locaux et la rencontre entre les différents partenaires : parents, enseignants, périscolaire, DDEN et municipalité. Le compte-rendu est en cours de validation par l'Inspectrice.

6 - Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR):

Les programmes EVAR sont entrés en vigueur à l'école primaire.

Les objectifs sont de promouvoir des relations respectueuses à soi et aux autres, l'égalité (en particulier l'égalité fille-garçon), lutter contre les discriminations et prévenir toutes formes de violence. La sexualité n'est pas abordée à l'école primaire. Trois séances avec trois objectifs d'apprentissage sont définis et adaptés à chaque niveau de classe. De nombreuses thématiques sont en lien avec des notions déjà travaillées dans d'autres domaines (Éducation morale et civique et sciences notamment). Le programme EVAR s'inscrit dans les parcours éducatifs de santé / citoyen des élèves.

→ Objectifs d'apprentissage par axe du programme et par niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	• Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.	• Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	• Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	• Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	• Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	• Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	• Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	• Comprendre ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	• Connaître ses droits.
CM1	• Connaître les changements de son corps.	• Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	• Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.
CM2	• Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	• Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	• Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'internet.

PROJETS EDUCATIFS :

■ Liaison CM2- 6^e :

- la journée au collège s'est déroulée le 18 décembre. Au programme : visite de l'établissement, cours avec des professeurs, le repas au self n'a pas pu se faire car c'était le repas de Noël à la cantine de Royat et le spectacle à l'AvanC.

■ Cycle 2 :

- Piscine : les séances se sont bien déroulées. Pas de problèmes majeurs.

■ M. Leoty :

- Ecole et Cinéma : les élèves ont pu voir et exploiter «Azur et Asmar », « Rouge comme le ciel ».

■ Mme Malmezat :

- Escalade : la classe s'est déplacée à Casamur, en bus, pour 4 séances. Tout s'est bien déroulé. Les séances ont coûté plus cher que les années précédentes : 616€, financées par l'Amicale Laïque.

- Classe linguistique des 35 CM2 : le séjour aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2026. Une réunion de présentation du projet aura lieu le jeudi 28 avril. Le séjour, organisé par l'agence Mari-Pop, se déroulera à 10 km d'Avranche, au Château de la Baudonnière. Le programme prévoit toutes les activités quotidiennes en anglais (cuisine, sport, shopping...) avec des intervenants anglophones. Une journée est prévue sur l'Ile de Jersey pour une immersion complète sur les terres anglaises, à 2h de bateau. Budget hébergement, activités et transport : 15 210 €. La part des parents s'élève à 144€. La municipalité participe à hauteur de 7700 € et l'Amicale Laïque a donné 2000 €. Les familles en difficulté bénéficieront d'aides ou de paiements échelonnés et seront orientées vers le CCAS.

Depuis longtemps, les sorties sur le temps scolaire n'engageaient aucun frais pour les parents mais les frais afférents aux sorties (activités et transports) ont beaucoup augmenté. L'école et l'Amicale Laïque ont engagé une réflexion pour aider à financer les projets (participation des familles, dons à la coopérative scolaire en début d'année...). Le CCAS et la comptabilité de la mairie étudie la possibilité de débloquer un petit budget « aide aux familles » en difficulté pour les voyages scolaires.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité et l'Amicale Laïque pour leur soutien et les aides financières octroyées pour les projets de classe.

EVENEMENTS :

- Spectacle de Noël offert par la municipalité : "Un hiver complètement givré" a eu lieu le vendredi 19 décembre à l'AvanC, pour tous les élèves de l'école élémentaire. Les enfants ont beaucoup apprécié.

- Cross Chama'donf :

- jeudi 2 avril les CE2 et CM de l'école ont participé à un cross organisé par les Etaps de Chamalières. Les élèves ont couru sur environ 1 km autour du stade du Colombier. Les entraînements ont été gérés par Jérôme.

- Spectacles musicaux :

Cette année, l'école a fait le choix d'organiser 2 événements (un par cycle) à 2 dates différentes :

- Mardi 5 mai : les CP- CE1 de Mme Gibelin, Mme Passat et Mme Mailhes présenteront dans la salle des conférences du Casino de Royat.

- Jeudi 21 mai : les CE2-CM1-CM2 de Mme Valles, Mme Nicolas, M. Léoty et Mme Malmezat, présenteront une comédie musicale « Autour du monde » à la salle de l'AvanC à partir de 18h. Afin de respecter la jauge, des tickets seront distribués la semaine qui précède.

-Kermesse :

- samedi 20 juin après-midi : spectacle de danses, au Breuil, avec tous les élèves de l'école élémentaire suivi de la traditionnelle kermesse dans la cour de l'école à partir de 16h30, organisée par l'Amicale Laïque.

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DANS L'ECOLE :

■REALISES :

- changement des stores extérieurs, quelques dysfonctionnements : bras de déroulage cassé, rail de circulation grippé.
- changement des vieux porte-manteaux sur le mur d'en face de la classe de CP.

■EN ATTENTE OU EN DEMANDE :

- le matériel de secours PPMS a été validé et commandé par Mme Jourdy et Mme Dumont.
 - changer les digicodes ou simplement les codes d'accès des 2 portes d'entrée.
 - trous à boucher dans la cour.
 - serait-il possible de sceller les dalles qui se trouvent derrière le portail de la cantine (anciennement accès à la crèche) ? En effet, par temps de pluie et les jours qui suivent, l'eau stagne sous les dalles et quand on marche dessus ça éclabousse les chaussures et les pantalons !
 - serait-il possible de fixer une petite planche aux barreaux de la grille pour éviter une éventuelle intrusion ...
 - il manque toujours une plaque du faux-plafond de la classe de Mme Nicolas et les fuites d'eau laissent des taches à plusieurs endroits du plafond.
 - il manque la lunette de certains wc et les crochets dépassent sur le rebord de la cuvette.
 - Certains distributeurs de papier sont également ouverts car ils ont perdu le couvercle et présentent des bords pouvant présenter un danger de blessure en cas de choc.
- Madame Amblard, DDEN, relance la municipalité sur la nécessité de sécuriser une évacuation à partir du 1^{er} étage. Les actuels escaliers en colimaçon au-dessus de la rue de La Pépinière sont vertigineux et la mise en place par l'enseignant d'une échelle de 3 ou 4m de long n'est pas acceptable. Cet exercice n'est donc pas envisagé dans l'état.

L'école remercie la municipalité pour la réactivité de ses différents services.

Prochain conseil d'école : **mardi 16 juin 2026**

La séance est levée à 19h20

La Présidente :
Isabelle MALMEZAT

La secrétaire :
Jessica MEYER